Studio / cachet

Questionnaire de santé et consentement au tatouage

Informations client

Nom et prénom

Date de naissance

Téléphone

Date

Un tatouage perce la peau des milliers de fois et dépose durablement du pigment dans le derme. Nous ne posons que les questions qui changent notre façon de travailler ou votre cicatrisation. Chaque groupe indique pourquoi nous demandons — en cas de doute, posez la question avant de signer.

Quand nous ne tatouons pas du tout

- Être mineur — ce studio ne tatoue que les personnes majeures
- Inflammation, infection, plaie ouverte ou peau irritée sur la zone prévue
- Fièvre ou infection générale le jour du rendez-vous
- Trouble de la coagulation non équilibré
- Être sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants
- Ne pas être en capacité de consentir

Quand il faut en parler avant — et souvent obtenir l'accord de votre médecin

- Grossesse et allaitement
- Diabète, surtout mal équilibré — cicatrisation plus lente et risque d'infection accru
- Traitement immunosuppresseur : corticoïdes par voie générale, biothérapies, chimiothérapie
- Psoriasis, lichen plan, vitiligo — une lésion cutanée peut déclencher la maladie à l'endroit tatoué (phénomène de Koebner)
- Tendance aux chéloïdes et aux cicatrices hypertrophiques
- Épilepsie et tendance aux malaises
- Médicaments agissant sur la coagulation
- Grains de beauté et lésions cutanées sur la zone — le tatouage rend leur surveillance impossible

Merci de répondre sincèrement. Une réponse positive entraîne rarement un refus : elle signifie que nous en parlons d'abord et adaptons notre façon de faire. Taire une information vous met d'abord vous en danger.

1. COAGULATION

Un tatouage, ce sont des milliers de micro-piqûres. Un saignement important chasse le pigment et abîme le résultat.

Prenez-vous un traitement agissant sur la coagulation — anticoagulant ou antiagrégant (par exemple fluindione, rivaroxaban, apixaban, clopidogrel, aspirine à faible dose) ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui — quel médicament et à quelle dose ?

Un trouble de la coagulation a-t-il été diagnostiqué chez vous, ou saignez-vous nettement plus longtemps que les autres après une coupure ? ☐ Oui ☐ Non

2. CICATRISATION ET IMMUNITÉ

Un tatouage frais est une plaie. La vitesse à laquelle elle se referme détermine le risque d'infection.

Êtes-vous diabétique ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui — le diabète est-il équilibré, et depuis quand êtes-vous traité(e) ?

Prenez-vous un traitement qui diminue l'immunité — corticoïdes par voie générale, biothérapies, traitement anticancéreux ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui — quel traitement ?

Au cours des trois derniers mois, avez-vous subi une intervention, une maladie grave ou une convalescence ? ☐ Oui ☐ Non

3. RÉACTIONS AU PIGMENT ET AUX MATÉRIAUX

Le pigment reste définitivement dans la peau. Une réaction allergique à un pigment implanté ne se lave pas.

Avez-vous déjà réagi à un cosmétique, une coloration capillaire, un henné, un maquillage permanent ou un tatouage antérieur — démangeaisons, éruption, gonflement, relief dans le tatouage ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui — qu'est-ce qui l'a provoquée et à quoi cela ressemblait-il ?

Êtes-vous allergique au latex, au nickel, aux antiseptiques ou aux pansements adhésifs ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui — à quoi ?

4. VOTRE FAÇON DE CICATRISER

Chez certaines personnes, la peau réagit à une blessure par une prolifération de tissu ou par une poussée exactement à l'endroit lésé.

Après une coupure, une opération ou un piercing, formez-vous des cicatrices en relief qui débordent de la plaie initiale (chéloïdes) ? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous un psoriasis, un lichen plan ou un vitiligo ? ☐ Oui ☐ Non

5. PENDANT LA SÉANCE

Les séances sont longues et douloureuses. Nous devons savoir à quoi nous attendre.

Êtes-vous épileptique, ou avez-vous des malaises — y compris à la vue des aiguilles ou du sang ? ☐ Oui ☐ Non

Êtes-vous enceinte ou allaitez-vous ? ☐ Oui ☐ Non

Au cours des dernières 24 heures, avez-vous bu de l'alcool ou pris des stupéfiants ? ☐ Oui ☐ Non

6. LA PEAU À L'ENDROIT DU TATOUAGE

Il s'agit de cette zone précise, pas de votre état de santé général.

Y a-t-il des grains de beauté, des cicatrices ou d'autres lésions cutanées sur la zone à tatouer ?	☐ Oui	☐ Non
La peau y est-elle fraîchement bronzée, brûlée par le soleil ou récemment exposée en cabine UV ?	☐ Oui	☐ Non
Y a-t-il actuellement une irritation, une inflammation ou une infection sur cette zone ?	☐ Oui	☐ Non

7. CE QUE NOUS N'AVONS PAS DEMANDÉ

Y a-t-il autre chose concernant votre santé ou vos traitements que nous devrions savoir avant de commencer ?

☐ ÂGE ET PIÈCE D'IDENTITÉ : je confirme être majeur(e) et avoir présenté sur demande une pièce d'identité avec photographie. Je sais que le tatouage d'un mineur est interdit sans le consentement écrit d'un titulaire de l'autorité parentale (article R1311-11 du Code de la santé publique), le studio devant pouvoir en présenter la preuve aux autorités de contrôle pendant trois ans, et que ce studio ne tatoue pas les mineurs.

Je déclare être majeur(e) et certifie que toutes les informations de ce formulaire sont exactes et complètes. Les risques du tatouage — douleur, œdème, hématomes, infection, réaction allergique, cicatrices et variations d'aspect après cicatrisation — m'ont été expliqués et j'ai pu poser mes questions. Je sais qu'un tatouage est définitif et que son retrait est difficile, coûteux et rarement complet. Les encres utilisées sont conformes à l'annexe XVII du règlement REACH tel que modifié par le règlement (UE) 2020/2081 et déclarées auprès de l'ANSM. Le studio est déclaré auprès de l'Agence régionale de santé (article R1311-2 du Code de la santé publique) et son personnel a suivi la formation à l'hygiène et à la salubrité prévue par l'article R1311-3. J'ai pris connaissance des conditions de vente, y compris les règles d'acompte et d'annulation, et je les accepte.

INFORMATION SUR LES DONNÉES PERSONNELLES — Le responsable de traitement est _____, dont le siège est situé _____, n° SIRET : _____. Vos données personnelles sont traitées pour exécuter la prestation que vous avez réservée (article 6.1.b du RGPD). Comme nous devons connaître votre état de santé pour intervenir en sécurité, ces informations relèvent des catégories particulières de données et ne sont traitées qu'avec votre consentement explicite et libre (article 9.2.a du RGPD et loi Informatique et Libertés). Vos documents sont conservés cinq ans à compter de la fin de l'année de la prestation, ce qui correspond au délai de prescription de droit commun (article 2224 du Code civil) ; en cas de dommage corporel, le délai est de dix ans (article 2226). Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition, ainsi que du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (cnil.fr). La communication de données de santé est facultative, mais sans elle nous ne pouvons pas réaliser la prestation en sécurité.

Date

Signature du client (consentement et questionnaire de santé)

Conseils de cicatrisation et données personnelles (tatouage)

> SOINS APRÈS LE TATOUAGE — un tatouage frais est une plaie et demande, jusqu'à la cicatrisation, la même attention que n'importe quelle plaie. Les conseils ci-dessous suivent trois périodes : les premières heures, les semaines suivantes et ce qu'il faut éviter jusqu'à la fin de la cicatrisation.

1. LES PREMIÈRES HEURES: retirez le pansement après 1 à 3 heures. Lavez le tatouage à l'eau tiède avec un savon antibactérien doux, séchez-le en tamponnant avec une serviette propre (sans frotter) et appliquez une fine couche de crème de soin pour tatouage (par ex. une crème au panthénol).

2. LES 2 À 4 SEMAINES SUIVANTES: appliquez la crème 3 à 4 fois par jour, en couche fine pour laisser la peau respirer. Évitez les deux extrêmes : la laisser se dessécher et la faire tremper longtemps (bain, douche très longue).

3. LA PEAU CICATRISE SEULE — ne l'aidez pas avec vos ongles : ne grattez pas le tatouage et n'arrachez ni les croûtes ni la peau qui pèle. Une croûte arrachée emporte l'encre avec elle et laisse une cicatrice définitive à cet endroit.

4. JUSQU'À LA FIN DE LA CICATRISATION (4 à 6 semaines), évitez piscine, mer, lac, sauna, cabine de bronzage et exposition au soleil sans protection. L'accès aux cabines de bronzage est par ailleurs interdit aux mineurs (décret n° 2013-1261). Dès que la zone tatouée est au soleil, appliquez un indice SPF 50+, même après la cicatrisation.

5. QUAND APPELER SANS ATTENDRE: un gonflement qui augmente, une forte fièvre, une odeur désagréable de la plaie ou un écoulement net ne sont pas des signes qu'on laisse attendre au lendemain — consultez immédiatement un médecin (le 15, ou le 112 en cas d'urgence) et prévenez le studio.

6. LES LIMITES DE CERTAINES ZONES: la peau des mains, des pieds, des coudes et des genoux se renouvelle plus vite que le reste du corps, du fait de sa structure et quelle que soit la qualité du travail — l'encre y pâlit donc plus nettement avec le temps. Si vous souhaitez plus tard une séance de ravivage, elle est facturée à part, car elle ne corrige pas un défaut : elle suit le cours naturel des choses à cet endroit. Cela ne fait pas obstacle à la garantie légale de conformité ni à vos droits en cas d'exécution non conforme (articles L217-3 et suivants du Code de la consommation).

- [ ] J'ai lu et compris les conseils de cicatrisation et je m'engage à les respecter
- [ ] Je confirme que le motif, la taille et l'emplacement du tatouage correspondent à mes indications et à mon accord préalable

Remarques (facultatif)

- [ ] *Je consens au traitement des données personnelles figurant dans ce formulaire pour la réalisation de la prestation et la tenue du dossier (ce consentement est nécessaire pour intervenir)*
- [ ] *J'accepte de recevoir des informations commerciales par courriel ou SMS — facultatif et révocable à tout moment*
- [ ] *CONSENTEMENT MARKETING : je consens librement et à titre gratuit à ce que _____ utilise et publie des photographies du tatouage réalisé (sans faire apparaître mon visage ni aucun élément permettant de m'identifier) à des fins promotionnelles, sur les profils officiels du studio sur les réseaux sociaux (notamment Instagram et Facebook) et sur son site internet. Je peux retirer ce consentement à tout moment pour l'avenir.*

INFORMATION SUR LES DONNÉES PERSONNELLES — Le responsable de traitement est _____, dont le siège est situé _____, n° SIRET : _____. Vos données personnelles sont traitées pour exécuter la prestation que vous avez réservée (article 6.1.b du RGPD). Comme nous devons connaître votre état de santé pour intervenir en sécurité, ces informations relèvent des catégories particulières de données et ne sont traitées qu'avec votre consentement explicite et libre (article 9.2.a du RGPD et loi Informatique et Libertés). Vos documents sont conservés cinq ans à compter de la fin de l'année de la prestation, ce qui correspond au délai de prescription de droit commun (article 2224 du Code civil) ; en cas de dommage corporel, le délai est de dix ans (article 2226). Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition, ainsi que du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (cnil.fr). La communication de données de santé est facultative, mais sans elle nous ne pouvons pas réaliser la prestation en sécurité.

Date

Signature du client (remise des conseils, données personnelles et réception du travail)